

JUS MUNDI



Titre

Jus Mundi

Éditeur(s)

Jus Mundi

Support

Base de données en ligne

Type de document

Banque de données

Périodicité

Variable

Source du droit

Législation - Jurisprudence

Domaines du droit

Droit international économique
Droit international privé
Droit international et européen
Droit international public

Contenu

Jus Mundi est un moteur de recherche spécialisé en droit international et en arbitrage d'investissement qui contient des traités internationaux, des jugements et sentences arbitrales. Par le biais d'une analyse en profondeur du texte intégral de ces documents, il permet d'identifier les paragraphes pertinents en fonction des mots-clés de la recherche.

Affichage des résultats :

- Une recherche en anglais ou en français produit des résultats dans les deux langues.
- Possibilité d'afficher uniquement les affaires ou les traités.

Clefs d'utilisation

Possibilité de recherche par arbitre

Astuces de recherche :

- utiliser les guillemets pour une expression ;
- utiliser les connecteurs AND / OR / NOT pour assembler les mots-clés.

Formulaire d'aide en ligne

Notes

Fiche documentaire réalisée par Mathilde HERRERO (BIU Cujas).

Date de création

08-07-2019

Date de mise à jour

09-08-2019

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).